



AVIS PUBLIC

**AVIS ANNONÇANT UNE CONSULTATION ÉCRITE RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT
2021-373 (99-044-52) AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
99-044**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 99-044.

1. Lors d'une séance régulière du Conseil tenue le 5 juillet 2021, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 2021-373.
2. L'arrêté ministériel 2020-049 ordonne « QUE toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncée au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne ; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question, auquel cas elle est d'une durée de 15 jours ; »
3. La modification au règlement de zonage 99-044 par le projet de règlement 2021-373 consiste à :
 - a) Autoriser les habitations résidentielles unifamiliales en rangées dans la zone Rc-1
 - b) Ajouter l'usage résidentiel les habitations unifamiliales en rangée dans le règlement de zonage 99-044.
5. Une copie du règlement 2021-373 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement de zonage 99-044 est disponible sur le site Internet de la Municipalité, avec publication d'un lien sur sa page Facebook ;
6. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement 2021-373 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement de zonage 99-044 doit le faire par écrit, lesquels commentaires écrits pourront être postés à cette adresse :

Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Crabtree
111, 4e Avenue
Crabtree (Québec) J0K 1B0

Ou par courriel à l'adresse info@crabtree.quebec ;

6. Les commentaires écrits doivent être postés ou envoyés par courriel au plus tard quinze (15) jours après la publication de cet avis, c'est-à-dire jusqu'au 21 juillet 2021.

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Crabtree, ce 6 juillet 2021

Pierre Rondeau

Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 6 juillet 2021 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 juillet 2021.